

OBJECTIFS ET ENJEUX

Faire découvrir et valoriser la Vallée de la Charente par la Randonnée nautique

Développer et dynamiser l'activité canoë-kayak sur le territoire

Le canoë-kayak en Pays du Ruffécois c'est :

- 2 structures affiliées à la **Fédération Française de Canoë-Kayak** (FFCK) et une structure membre affilié de la FFCK.
- Plus de **6 000 embarcations (2008)** en période estivale sur le territoire (touristes et population locale), **formation** de cadres et de jeunes champions.

Le canoë-kayak en Ruffécois c'est :

- **1 club membre affilié de la FFCK**
« L'A.R.A.I.G.N.E.E. ».
- **Développement** de la discipline sous son aspect touristique (manifestations, randonnées, été actif,...) et son aspect sportif (scolaire, découverte, formation,...)
- Educateurs professionnels pour encadrer l'activité
- **en 2008** : plus de **3 200 personnes** ont navigué dont 60% d'anglais

OBJECTIFS ET ENJEUX

LE PROJET :

- **Définir, aménager et signaler un « chemin d'eau »** : éviter de débarquer chez les propriétaires privés.
- **Répondre à la demande** de la population locale et touristique sur la région.
- **Définition des parcours de randonnée nautique** par le Conseil Général dans le cadre du **Plan Départemental de Randonnées Nautiques**, avec l'aide des clubs, du Comité Départemental et des Conseillers Techniques Régionaux.
- **Structurer l'offre** canoë-kayak pour améliorer l'accueil des touristes, leurs accompagnants,...
- **Développer l'activité estivale** par un service de qualité, un accès facilité, une adaptation de l'offre encadrée (autofinancement des structures, retombées économiques, tourisme,...)

Orienter les pratiquants de canoë-kayak sur des parcours sécurisés et de qualité (absence de danger, intérêt et beauté du site,...)

PRESENTATION DES PARCOURS RETENUS

Suite à l'état des lieux effectué de Taizé Aizie jusqu'à Montignac sur Charente, propositions de **3 parcours à aménager prioritairement** :



Rejallant –Verteuil : 8.7 km



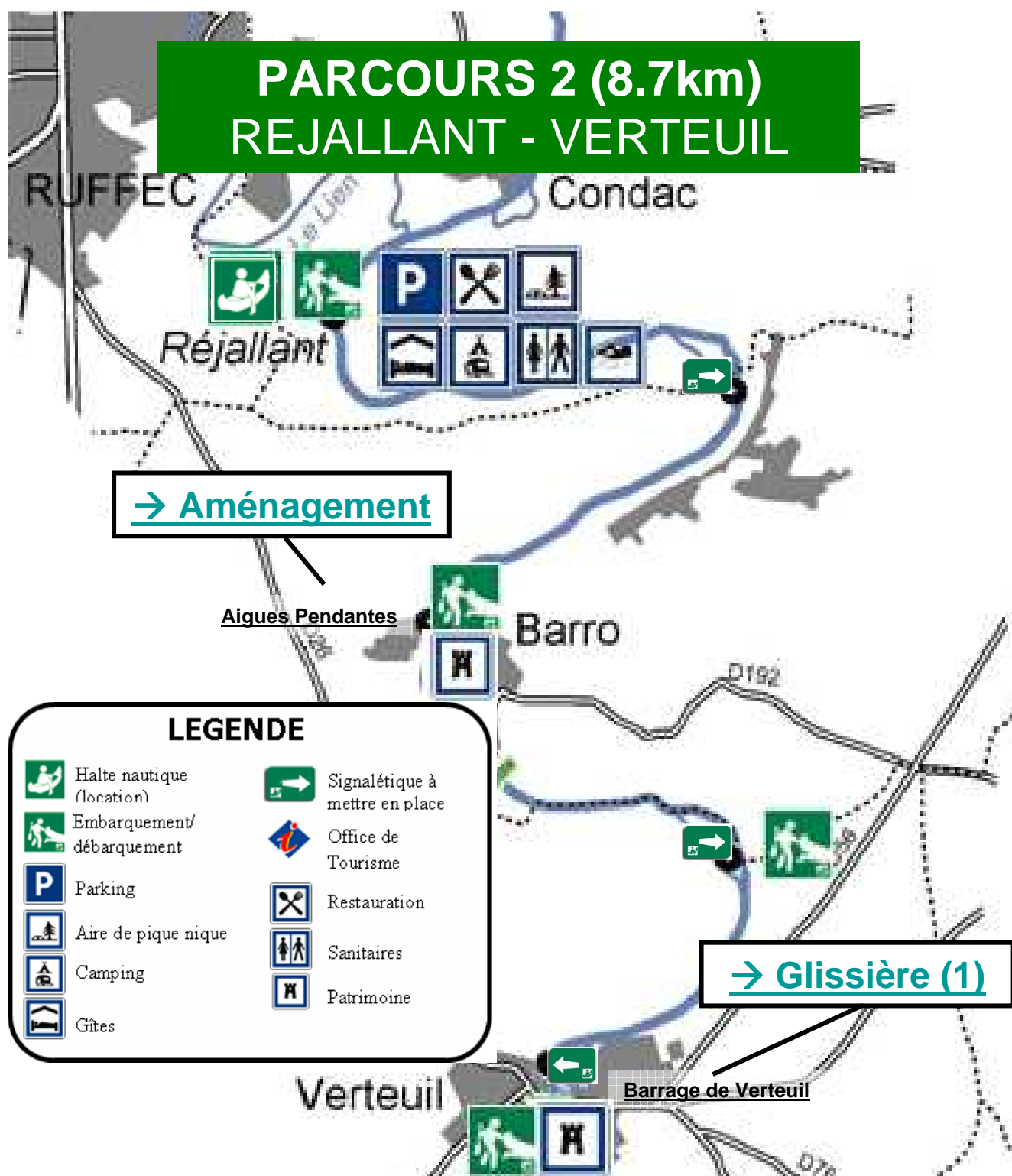
Aunac – Mansle : 9.3 km

(Voir Mansle – Echoisy : 8km)



Vouharte – Montignac : 9.2 km

PARCOURS 2 (8.7km) REJALLANT - VERTEUIL



- 1 passe à canoë amovible
- 1 aménagement (seuil Moulin Aigues Pendantes)
- 21 panneaux
- 1 RIS
- Création de la base nautique

PROPOSITIONS

- **Aménager** les barrages pour faciliter le franchissement.
- **Créer ou réhabiliter** les espaces d'accueil tous publics (base nautique)
- Mise en place d'une **signalétique** uniforme et homogène
- Face aux coûts très élevés pour installer des glissières (140 000 €) : tenter d'installer des **passes à canoë amovibles**, des points d'embarquement et de débarquement
- **Réglementation** pour des investissements publics sur le domaine privé
- **Échanger** avec les propriétaires sur les aménagements à réaliser et convention de passage (technicien+élu)
- **Définir** le porteur de projet (CDC)
- **Rechercher** les partenaires potentiels
- **Évaluer le coût** des aménagements retenus